



NOUVEAUTES VERSION 9.4

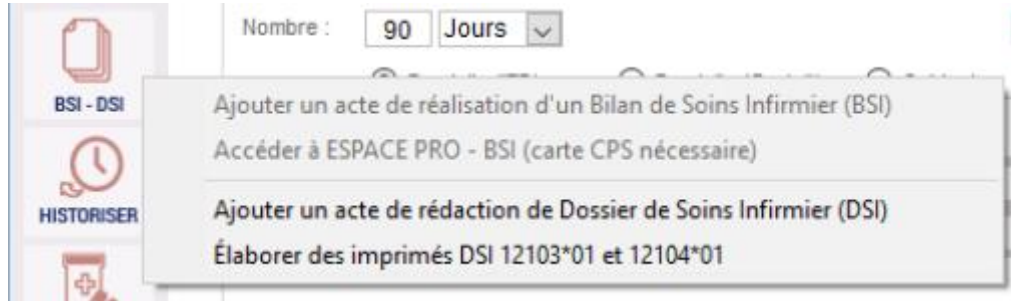


Aides à la saisie de la BSi	3
CAS1 : L'acte DI pour la BSi	3
CAS2 : 2 passages BSC avec IFI	3
CAS3 : L'acte IFI est placé en 2ème position	4
CAS4 : L'acte AMI est placé au lieu d'AMX avec un acte BSC (ou A ou B)	4
Contrôle des actes sur plusieurs ordonnances du même patient	5
CAS1 : le MAU sur le mauvais acte	5
CAS2 : l'AMX	5
CAS3 : Le forfait BSi	6
CAS4 : L'acte MAU et MCI	6
CAS5 : l'IFD en IFI	6
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)	7
Fonction calcul des abattements kilométriques	9
Evolution sur SCOR	11
SCOR en dégradé	11
Réutiliser une PJ SCOR envoyée	12
Diverses améliorations	13
Auto-complétions	13
Pré-saisie de la DAP	13
Historiser les ordonnances	13
Les lots en attente d'ARL	14
Les factures anticipées à transmettre	14

Aides à la saisie de la BSI

CAS1 : L'acte DI pour la BSi

Le bouton DSI a été modifié et s'adapte au besoin selon le patient et le type de cotation utilisé.



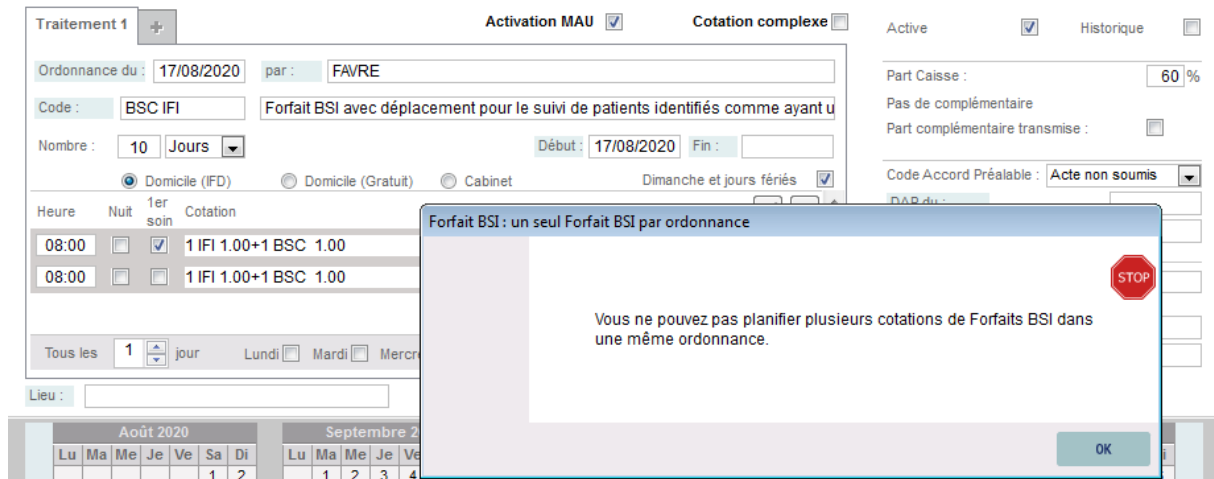
Il est renommé « BSI – DSI » et permet en cas d'une ordonnance avec des forfaits BSI de :

- Ajouter un acte de bilan de soins infirmier (DI 2.50 ou DI 1.25)
- Accéder à Espace Pro pour remplir le BSi sur le site Ameli

Dans le cas de soins NURSING (AIS) permet de :

- Ajouter un acte de démarche de soins (DI 1.50 ou DI 1.00)
- D'élaborer une DSi (et/ou renouveler la DSi précédente)
- Si une DSI existe déjà, la possibilité d'en créer une nouvelle à partir de la précédente.

CAS2 : 2 passages BSC avec IFI



Le logiciel alerte maintenant de l'incompatibilité de 2 forfaits dans la journée et demande de rectifier l'un des 2 passages. L'enregistrement de l'ordonnance est impossible tant que l'un des forfaits n'est pas supprimé ou modifié.

Le retrait du BSC (ou A ou B) est à faire manuellement en remplaçant la quantité 1 par 0

CAS3 : L'acte IFI est placé en 2ème position

Code : BSC IFI Forfait BSI avec déplacement pour le suivi de patients identifiés comme ayant u

Nombre : 10 Jours Début : 25/08/2020 Fin : 03/09/2020

Domicile (IFD) Domicile (Gratuit) Cabinet Dimanche et jours fériés

Pas de complémentaire
Part complémentaire transmise :
Code Accord Préalable : Acte non sou

Heure	Nuit	1er soin	Cotation
08:00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 BSC 1.00+1 IFI 1.00
18:00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 IFI 1.00

Tous les 1 jour Lundi Mardi

Lieu :

Positionnement de l'acte IFI

Compte tenu des contraintes techniques imposées par Sesam-Vitale, il convient de toujours positionner l'acte IFI en première cotation.

OK

Le logiciel alerte de l'incohérence dans l'ordre d'affichage des cotations cumulées avec des IFI.

L'enregistrement de l'ordonnance est impossible tant que la position de l'IFI n'est pas devant le forfait.

La modification est à faire manuellement ou en choisissant plutôt l'acte dans la nomenclature IFI + BSC (ou A ou B).

CAS4 : L'acte AMI est placé au lieu d'AMX avec un acte BSC (ou A ou B)

Domicile (IFD) Domicile (Gratuit) Cabinet Dimanche et jours fériés

Code Accord Préalable : Acte non

heure	Nuit	1er soin	Cotation
08:00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 IFI 1.00+1 BSC 1.00+1 AMI 4.00
18:00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 IFI 1.00+1 AMI 4.00

Ajouter

Tous les 1 jour Lundi Mardi

Lieu :

Actes AMI associés aux actes de BSI, IFI ou AIS 3

La cotation AMI ne doit pas être utilisée en présence des actes forfaitaires BSI, IFI ou les séances AIS 3. Souhaitez-vous que Topaze bascule automatiquement la cotation AMI en AMX ?

OUI NON

Le logiciel contrôle la cohérence des actes de forfait avec les actes AMI et demande le remplacement par les actes AMX. En répondant OUI l'AMI se transforme en AMX.

A noter que dans « Paramètres / Préférences / Ordonnance » une option permet de ne plus poser la question et de substituer automatiquement les cotations AMI en AMX si nécessaire.

Option de planification

Acte BSI : Auto-correction de la planification

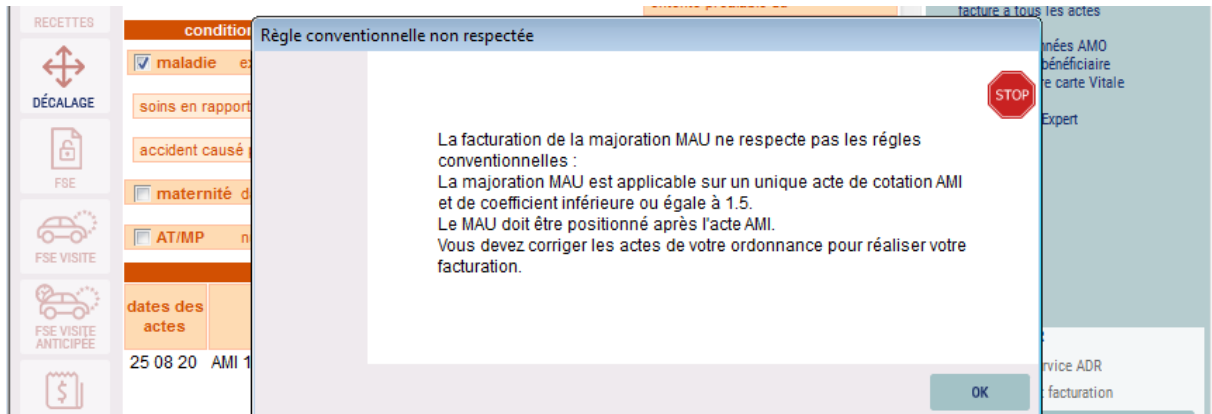
En répondant NON, l'ordonnance garde l'AMI mais en facturation ce même message apparait et bloque la génération de la facture si vous continuez à répondre NON.

Contrôle des actes sur plusieurs ordonnances du même patient.

CAS1 : le MAU sur le mauvais acte

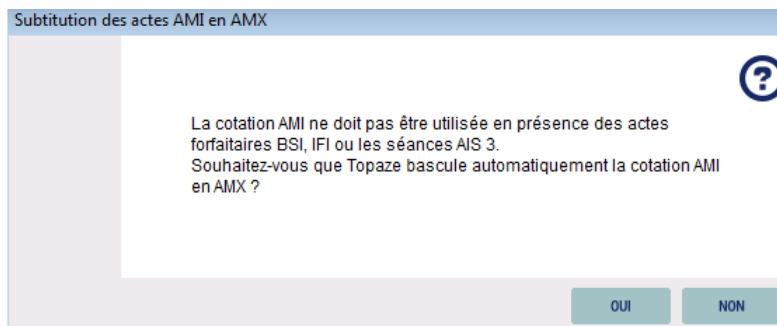
Si la majoration est déjà facturée sur une autre ordonnance du patient alors un blocage de facture apparaît pour les actes de la nouvelle ordonnance contenant de nouveau cette majoration MAU. Il vous sera demandé de modifier les séances de l'ordonnance.

Ce même message apparaît si l'acte AMI associé au MAU dépasse le coefficient 1.50.

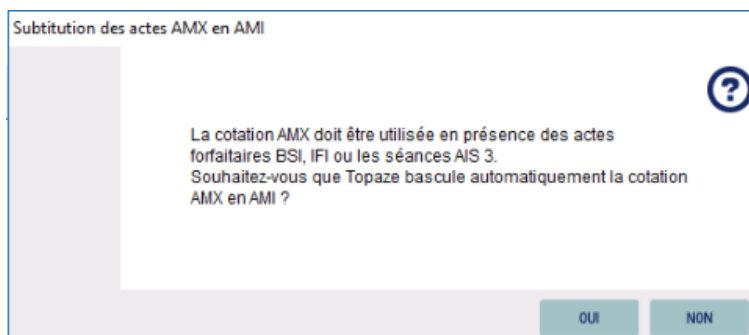


CAS2 : l'AMX

Si une ordonnance précise la présence d'AMI avec des actes de forfait alors il propose de basculer les actes des ordonnances en AMX.



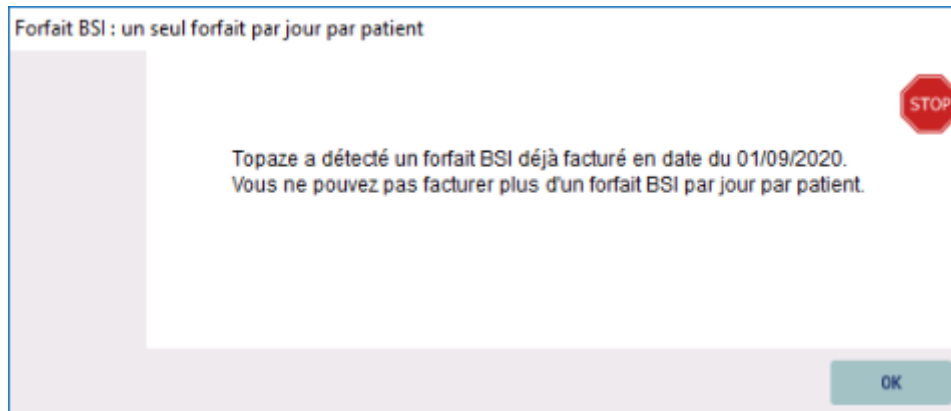
A l'inverse



Attention si ce même message apparaît en facturation, en répondant NON la génération de la facture s'arrête.

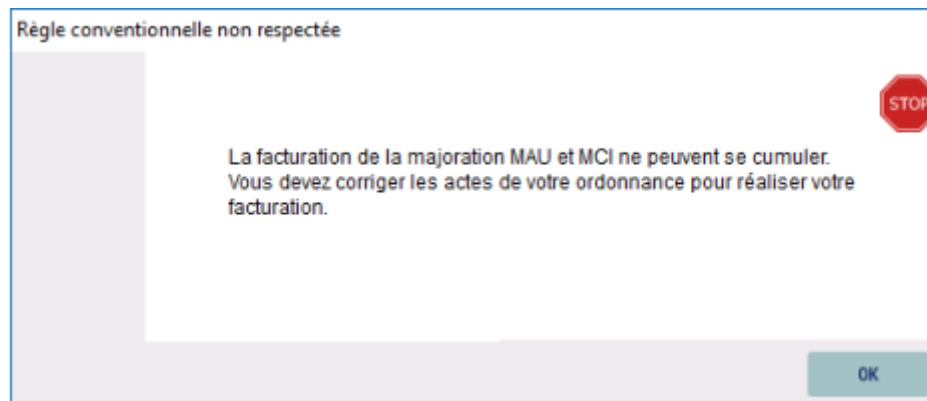
CAS3 : Le forfait BSi

Si une facture précise la présence d'un forfait déjà facturé et qu'une 2ème ordonnance contient également un forfait à la même date alors une interdiction de facturer le forfait de la 2ème ordonnance apparait.



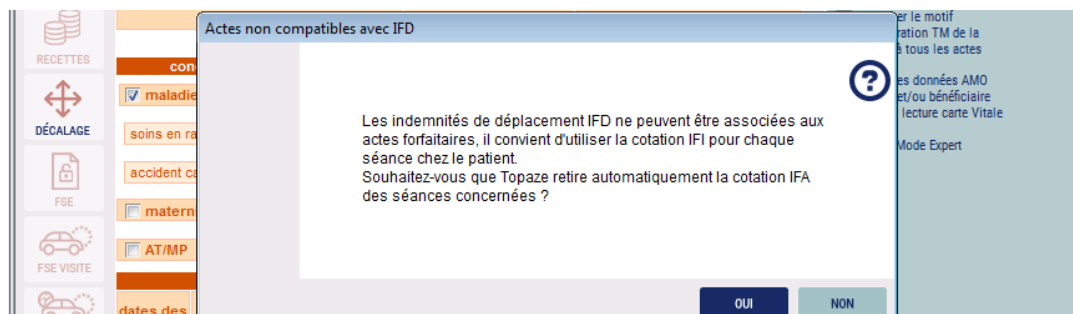
CAS4 : L'acte MAU et MCI

Si une facture précise la présence d'une majoration MCI ou MAU déjà facturé et que la nouvelle facture de la 2ème ordonnance contient également une de ces majorations à la même date alors une interdiction de facturer apparait.



CAS5 : l'IFD en IFI

Comme l'avenant 6 les AMX et BSi sont facturables uniquement qu'avec des IFI. Si l'utilisateur oublie de placer l'acte IFI ou laisse le déplacement IFD dans l'ordonnance alors le logiciel lors de la facturation propose la modification des Domicile IFD en IFI. Cette action ne modifie pas l'ordonnance.



NB : Si des kilomètres sont placés dans la fiche patient alors les IK seront automatiquement indiqués lors de la facturation.

Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)

La rétrocession permet maintenant de calculer la répartition des BSi qui s'applique en fonction du nombre de praticien dans une journée d'un forfait de BSi.

Il faut donc organiser une répartition de travail permettant de voir le calcul de répartition des forfaits de BSi à verser aux collaborateurs/intervenants.

Sél.	Heure	Exéc.	Fact.	Patient	SCOR	Cotation	Zone	Lieu	Dim	Nut	F	H	TLA	E
<input type="checkbox"/>	00:00	PAN	PAN	CARTE DE DEMO Alexandre		1 AMI 1.00 + 1 MAU 1.00		Dom	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>	00:00	PAN	PAN	DESMAUX Nathalie		1 AMI 1.00 + 1 MAU 1.00		Cab	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>	08:00	PAN	PAN	JEU-CINQ Louise		1 IFI 1.00 + 1 BSC 1.00	01	GRA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>	08:00	PAN	PAN	JEU-CINQ Louise		1 AMX 4.00	01	GRA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>	12:00	PAN	PAN	JEU-CINQ Louise		1 AMI 4.00	01	Dom	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>	13:20	PAN	PAN	BALINI Elodie		1 AMI 1.00 + 1 MAU 1.00		Dom	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>	18:00	PIQ	PIQ	JEU-CINQ Louise		1 IFI 1.00	01	GRA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>	18:00	PIQ	PIQ	JEU-CINQ Louise		1 AMX 4.00	01	GRA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

Dans l'onglet rétrocession de la gestion d'activité affiche maintenant un nouveau sous onglet « ACTES FORFAITAIRES »

Une fois les réglages effectués cliquer sur CALCUL pour voir la répartition des forfaits.

Date des soins	Patient	Forfait BSi attribué à	Forfait	Prescrit le	Ordo	Nbr IFI par jour	Visite IFI effectuée par	Heure de visite	Montant à reverser	Montant à recevoir	Numér fact.
25/08/2020	JEU-CINQ Louise	PAN	BSC	17/08/2020	600	2	PIQ	18:00		14.3500 €	

Nombre de séances : 1 PIQ doit recevoir de PAN (actes forfaitaires) : 14,35 € 14,35 €

Exemple :

Montant de réversion calculé pour : ■ ALA

Avec le praticien (Exécutant) : ■ MAY

Je veux calculer le montant que « ALA » doit reverser à « MAY » par rapport aux montants facturés sur les actes forfaitaires BSc.

Date des soins	Patient	Forfait BSI attribué à	Forfait	Prescrit le	Ordo	Nbr IFI par jour	Visite IFI effectuée par	Heure de visite	Montant à reverser	Montant à recevoir	Nu f
13/02/2020	CASCINQ Olivier	ALA	BSC	02/02/2020	132	3	MAY	12:00	9.5667 €		

Acte BSC facturé par le praticien « ALA »

3 visites dans la journée

La visite de 12h00 est attribuée à « MAY »

« ALA » doit reverser à « MAY »

Date des soins	Patient	Forfait BSI attribué à	Forfait	Prescrit le	Ordo	Nbr IFI par jour	Visite IFI effectuée par	Heure de visite	Montant à reverser	Montant à recevoir	Nu f
16/02/2020	ALSACIEN Rene	MAY	BSA	02/02/2020	130	2	ALA	20:00		6.5000 €	

Acte BSA facturé par le praticien « MAY »

2 visites dans la journée

La visite de 20h00 est attribuée à « ALA »

« ALA » doit recevoir de « MAY »

La différence entre la somme des montants « à reverser » et la somme des montants « à recevoir » permet de définir le montant final et le sens de la transaction.

Date des soins	Patient	Forfait BSI attribué à	Forfait	Prescrit le	Ordo	Nbr IFI par jour	Visite IFI effectuée par	Heure de visite	Montant à reverser	Montant à recevoir	Nu f
Nombre de séances : 107									ALA doit recevoir de MAY (actes forfaitaires) : 67.24 €	379.63 €	446.87 €

Fonction calcul des abattements kilométriques

Une nouvelle fonctionnalité voit le jour dans Topaze en infirmier, le calcul journalier des IK pour la gestion d'abattements des kilomètres.

Rappel de la réglementation de la CNAM : Sur une journée tout dépassement du 300^{ième} kilomètre les montants des indemnités kilométriques sont dégressifs à 50%. A partir du 400^{ième} ils sont gratuits.

Cet abattement peut être saisi directement dans le sous onglet **DATES** de l'onglet **ORDONNANCE**.

The screenshot shows the 'ORDONNANCES' interface with the 'DATES' sub-tab selected. A table lists orders with columns for N°, Date, Heure, Exécutant, Facturant, Cotation, Zone, Dom, Dim, Nuit, IK, IKM, IKS, TA, F, Montant HI, and Montant DE. A pop-up window titled 'Taux d'abattement IK' is open, showing a dropdown menu set to '50 %' and buttons for 'ANNULER' and 'VALIDER'. A red callout box points to the 'TA' column in the table with the text 'Saisie du taux d'abattement des IK dans la grille de cotation'.

Sinon le plus simple est de gérer un calcul de tous les kilomètres parcourus dans la journée directement par le **PLANNING**.

The screenshot shows the 'PLANNING' interface for patient 'M. CARTE DE DEMO Alexandre (31 ans)'. It features a navigation bar with icons for ACCUEIL, PATIENTS & TRAITEMENTS, GESTION D'ACTIVITÉ, FACTURES & TÉLÉTRANS, COMPTABILITÉ, FICHIERS, PARAMETRAGE, and SERVICES. Below the navigation bar, there are tabs for 'TRAITEMENTS', 'FICHE PATIENT', 'ORDONNANCES', and 'DOSSIER MÉDICAL'. The 'ORDONNANCES' tab is active, and the 'PLANNING' sub-tab is selected. The interface displays a table of appointments with columns for Sél., Heure, Exéc., Fact., Patient, SCOR, Cotation, Zone, Lieu, Dim, Nuit, F, H, TLA, Effectué, and À facturer. A 'CALCUL' button is highlighted in the bottom left corner. At the bottom of the screen, it shows 'Nombre de séances : 8' and 'Montant total : 218.50', along with buttons for 'SCOR', 'D', 'A', 'ANNULER', 'PDF', 'IMPRIMER', and 'ENREGISTRER'.

Le bouton Calcul permet d'afficher le tableau d'abattement des kilomètres à appliquer.

Planning des séances avec indemnités kilométriques

Praticien exécutant : PANSEMENT Reine Date de planning : 25/08/2020 Appliquer tout et enregistrer automatiquement

Sél.	Heure	Patient	Cotation	Nbre Km	Cumul IK chrono	TA Calculé	TA Appliqué	Facturé
<input type="checkbox"/>	00:00	CARTE DE DEMO Alexandre	1 AMI 1.00 + 1 MAU 1.00	95		0%	0%	
<input type="checkbox"/>	08:00	JEU-CINQ Louise	1 IFI 1.00 + 1 BSC 1.00	95	95	0%	0%	
<input type="checkbox"/>	12:00	JEU-CINQ Louise	1 AMI 4.00	95	190	0%	0%	
<input type="checkbox"/>	13:20	BALINI Elodie	1 AMI 1.00 + 1 MAU 1.00	95	285	0%	0%	
<input type="checkbox"/>	18:00	JEU-CINQ Louise	1 IFI 1.00	95	380	50%	50%	

ANNULER ENREGISTRER FERMER

C'est sur cette écran que vous pouvez faire apparaitre le taux d'abattement 50% à appliquer sur la séance contenant le 300^{ième} km parcouru de la journée et à 100% à partir du 400ième.

Les boutons à gauche permettent 2 actions :

- Le premier applique le calcul de toutes les lignes sans l'enregistrer (à faire manuellement). En cliquant sur cette option, la proposition est reportée sur la colonne « TA Appliqué » de la grille.
- Le 2ème permet d'appliquer un calcul seulement sur les lignes sélectionnées. Le principe est identique mais seules les lignes de séances sélectionnées sont impactées par le report et l'enregistrement.

Ces deux boutons nécessitent un ENREGISTREMENT pour que les calculs soient pris en compte.

A noter que les séances déjà facturées ne peuvent être modifiées.

Pour lancer les calculs et l'enregistrement automatique à chaque ouverture de cette fenêtre nous proposons d'utiliser la case à cocher

Appliquer tout et enregistrer automatiquement

Une fois calculé, le montant en bas du planning va s'actualiser permettant de connaître le chiffre d'affaire que représente les actes de cette journée.

18:00	PAN	PAN	JEU-CINQ Louise	1 IFI 1.00	01	GRA	5	5
18:00	PAN	PAN	JEU-CINQ Louise <td>1 AMX 4.00</td> <td>01</td> <td>GRA</td> <td>5</td> <td>5</td>	1 AMX 4.00	01	GRA	5	5

Nombre de séances : 8 Montant total : 218.50

SCOR ANNULLER POF IMPRIMER ENREGISTRER

Evolution sur SCOR

SCOR en dégradé

Il est désormais possible de pré cocher la case de la signature en fin de génération de facture dégradé. L'enregistrement est toujours à réaliser par le professionnel de santé.

The screenshot shows the 'PRÉFÉRENCES' window with the 'DIVERS' tab selected. Under 'Paramètres personnalisés pour Alain INFIRMIER3204', the checkbox 'Précocher l'enregistrement SCOR d'une facture en dégradé' is checked. A red arrow points to a dialog box that appears when recording a degraded invoice. The dialog box contains a summary of the invoice: 'MONTANT TOTAL en euro (1+2+3) 29.40' and 'n'a pas payé la part complémentaire'. It also has a checked checkbox: 'Cocher cette case pour enregistrer dans SCOR cette facture avec votre signature numérisée'. At the bottom of the dialog are buttons for 'SCOR', 'O', 'D', 'A', 'F', 'ENREGISTRER', and 'FERMER'.

En profession sage-femme une nouvelle option apparait à côté de cette case, le fait de pouvoir indiquer qu'aucune prescription est nécessaire. Pour cela nous utilisons une case qui existe déjà dans la numérisation des pièces SCOR « Je choisis d'envoyer cette pièce au format papier ».

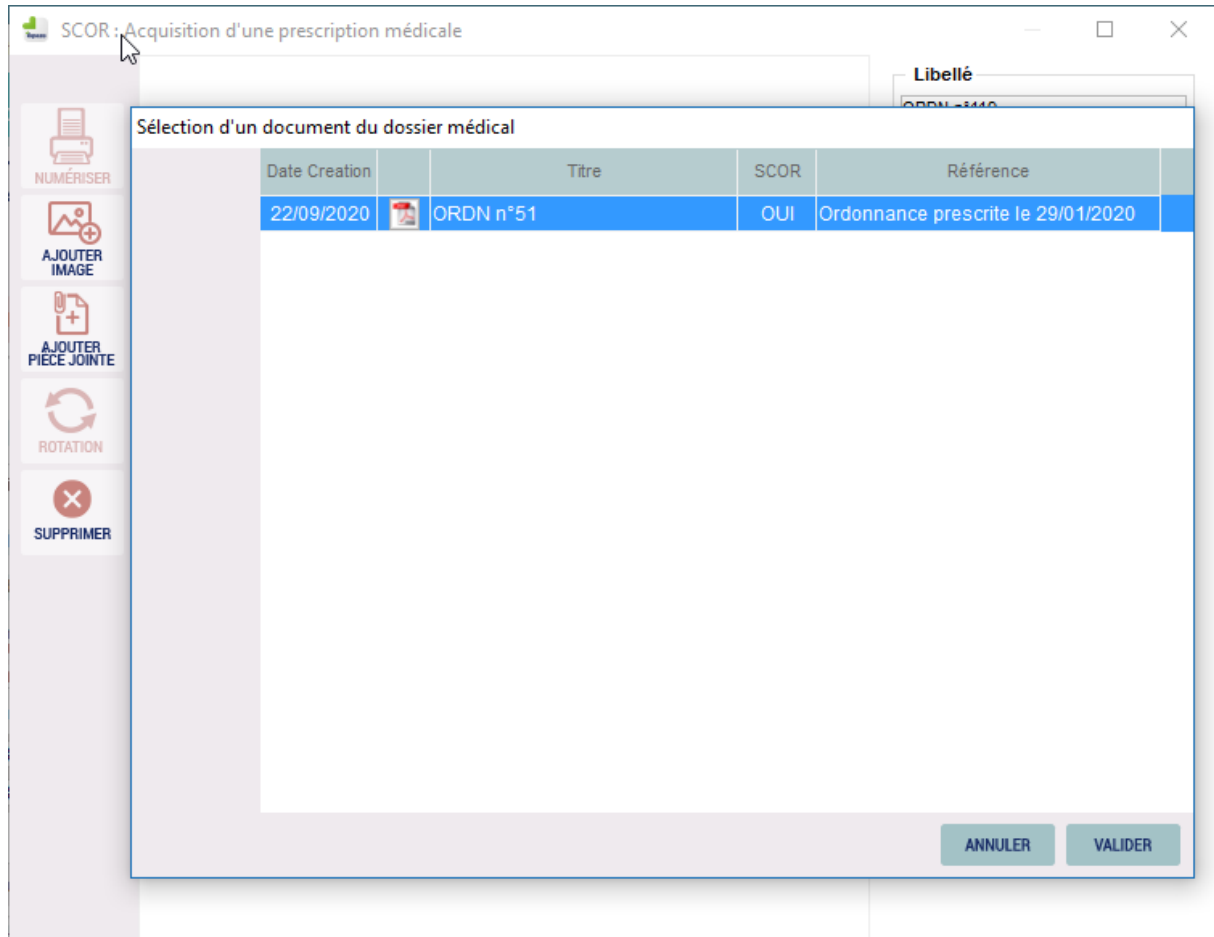
This screenshot shows a similar dialog box but with a different total amount: 'MONTANT TOTAL en euro (1+2+3) 23.00'. In addition to the 'Cocher cette case pour enregistrer dans SCOR cette facture avec votre signature numérisée' checkbox, there is a new checked checkbox: 'Je choisis d'envoyer cette pièce justificative au format papier par voie postale'. The buttons at the bottom are 'SCOR', 'O', 'A', 'F', 'ENREGISTRER', and 'FERMER'.

Cette action simulera une pièce justificative d'ordonnance, permettant aux pièces justificatives dégradées d'être télétransmise automatiquement après l'envoi du lot de facture.

Réutiliser une PJ SCOR envoyée

Il est désormais possible de réutiliser une pièce SCOR déjà numérisée sur une autre ordonnance.

En utilisant le bouton « Ajouter Pièce jointe » dans la fenêtre SCOR, vous avez accès maintenant aux anciennes pièces numérisées du patient des ordonnances précédentes.



NB : Si l'ordonnance a plus de 13 mois il sera par contre impossible de la réutiliser, il faudra l'imprimer à partir du dossier médical et la numériser ensuite dans la nouvelle ordonnance.

Diverses améliorations

Auto-complétions

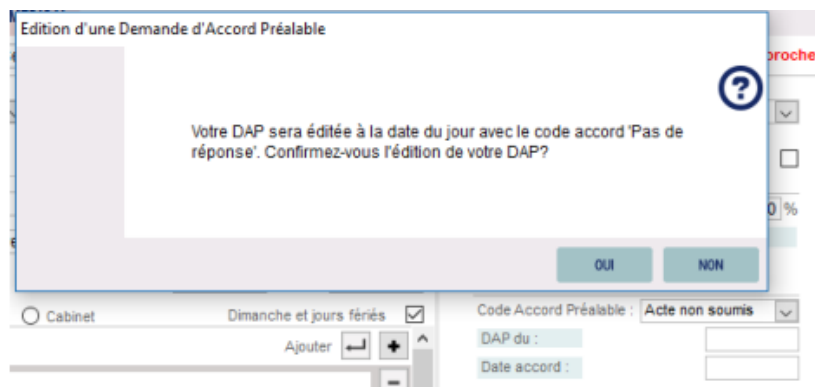
Sur une recherche de médecin ou d'acte directement dans la case de l'ordonnance, le logiciel a pour habitude d'ouvrir la liste en question afin de valider la ligne sélectionnée.

Maintenant si une seule réponse est trouvée, il ajoute le médecin ou l'acte directement dans la case de saisie de l'ordonnance sans afficher la liste.

Attention, si le nom recherché n'est pas saisi à l'exactitude de la fiche référencée, alors il ouvrira la liste pour valider celle à utiliser.

Pré-saisie de la DAP

Lors de l'impression de la DAP sans avoir indiqué la nature de la réponse ou la date d'édition, Topaze propose automatiquement une pré-saisie de ces informations avant impression.



Si la date ne convient pas, il faut la modifier manuellement.

Historiser les ordonnances

Depuis l'onglet « A facturer » de l'univers « Factures & Teletrans » il est possible maintenant d'historiser les ordonnances de patients.



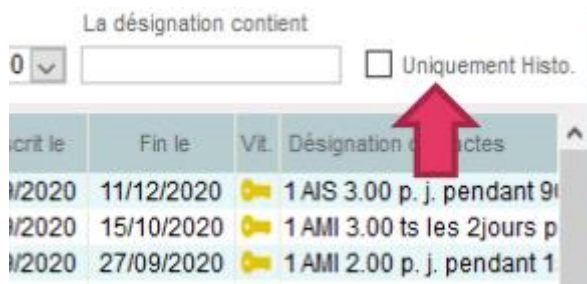
Une confirmation est demandée avant de la masquer de cette liste. Pour rappel historiser ne supprime pas la facture, elle ne fait que la masquer de la liste des ordonnances à facturer.

NB : Il sera toujours possible de les réafficher dans cette liste si par exemple un oubli de séances à facturer ou le besoin de dé-historiser l'ordonnance.

La désignation contient

0 Uniquement Histo.

crit le	Fin le	Vit.	Désignation d'actes
11/2020	11/12/2020	🔑	1 AIS 3.00 p. j. pendant 9
11/2020	15/10/2020	🔑	1 AMI 3.00 ts les 2jours p
11/2020	27/09/2020	🔑	1 AMI 2.00 p. j. pendant 1



La dé-historisation n'est pas nécessaire si on veut juste facturer les dernières séances. Il faut afficher les ordonnances historisées et ensuite de cliquer sur Facturer pour lancer la facture sur les séances restantes non facturées.

Les lots en attente d'ARL

Par défaut à l'ouverture de Topaze, le logiciel affiche tous les lots en attente d'ARL de tous les praticiens travaillant sur Topaze.

Maintenant si le nom du praticien affiché en haut du logiciel n'est pas concerné par la liste de lots en attente d'ARL, le tableau ne s'ouvrira pas.

Nous avons également un message expliquant le fonctionnement de ce tableau et des ARL en attente.

Le bouton a été renommé en « Vérifier NOEMIE » à la place de « Transmettre » qui semblait inapproprié à ce tableau.

Les factures anticipées à transmettre

Les factures anticipées et sécurisées déchargées par le TLA apparaissaient « Marquer » provoquant un message interdisant l'envoi de ces factures.

Il fallait que l'utilisateur « Démarque » les factures avant de pouvoir transmettre les autres.

Maintenant ces factures sont automatiquement démarquées si la facture anticipée et sécurisée est récupérée avant la date d'anticipation.

NB : il sera nécessaire de marquer la facture au minima la jour de la date anticipée pour pouvoir la transmettre. Cette action de marquage est manuelle et non automatique.